

# Conditions générales de vente

En vigueur à compter du 06 juillet 2021

## **1- Objet**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent. Elles font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

## **2- Accès – Horaires d'ouverture**

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses d'accueil (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à un remboursement.

Conformément à l'arrêté du 7 septembre 2016 modifiant l'arrêté du 7 avril 1981 modifié fixant les dispositions techniques applicables aux piscines – art10 « La vidange complète des bassins, à l'exception des pataugeoires et des bains à remous, est assurée au moins une fois par an. », une fermeture technique a lieu chaque année pour la vidange obligatoire des bassins. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

## **3- Prix et paiement**

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'établissement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents des Communautés de Communes de Miribel et du Plateau ainsi que du Canton de Montluel devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué. De même, un justificatif de moins de 3 mois devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqué sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard / Mastercard (pour des montants supérieurs à 6.00 €), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances ANCV et les coupons sport ANCV sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement et les cartes cadeaux Vert Marine. Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de VM 01700. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

## **4- Recommandation santé – hygiène et sécurité**

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'Aquagym, l'Aquacycling, le fitness, le RPM, le sauna et le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

## **5- Assurances**

L'Espace Aquatique de la Côtère - LILO est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires de L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant par code personnel et prévus à cet effet.

## **6- Réclamations**

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

LILO – Espace Aquatique de la Côtère – Forum des Sports, Chemin de Thil – 01700 SAINT MAURICE DE BEYNOST

## **7- Loi informatique et libertés**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VERT MARINE. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : [dpo@vert-marine.com](mailto:dpo@vert-marine.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la protection des données – 4 rue de l'industrie – 27930 GRAVIGNY.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

# Conditions particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 06 juillet 2021

## **ESPACE AQUATIQUE**

Cet espace comprend à l'intérieur : un bassin sportif de 25m de 6 couloirs, un bassin ludique, un bassin d'activités et une pataugeoire. A l'extérieur : un bassin sport et loisir, un bassin petite enfance, une pataugeoire et un pentagliss de 3 pistes extérieur.

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- Des cartes 12 entrées
- Des cartes famille et entrée unitaire famille
- Des abonnements PASS
- Des bons cadeaux
- Abonnement école de natation, jardin aquatique et aquafun
- Abonnement et entrée unitaire Club Aquagym Vert-Marine
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 heures
- Carte 10 entrées et entrée unitaire Aquacycling
- Stage de natation
- Abonnement et entrée unitaire Bébés Nageurs
- Abonnement et entrée unitaire prénatale
- Cours particuliers

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après :

### **1- Billetterie individuelle**

Les personnes souhaitant avoir accès à l'Espace Aquatique de la Côtière – LILO doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est offerte pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 18 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille, livret scolaire ou carte scolaire).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents des Communautés de Communes de Miribel et du Plateau ainsi que du Canton de Montluel sur présentation d'un justificatif.

Les enfants de moins de 13 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

### **2- Billetterie groupe**

Les tarifs de groupe sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations.

Afin que le tarif groupe s'applique, une réservation validée par l'Espace Aquatique de la Côtière – LILO est impérative (voir procédure d'accueil des groupes dans le POSS).

Le groupe s'engage à respecter le règlement applicable aux groupes et à respecter également les horaires groupes. Le groupe s'engage à avoir un nombre suffisant d'encadrants sous peine de se voir refuser l'accès.

### **3- Carte 12 entrées**

La carte de 12 entrées à une durée de validité de 1 an à compter de la date de première utilisation. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

En cas de perte ou de vol, il convient de le signaler à l'accueil.

### **4- Carte 10 heures**

La carte de 10 heures a une durée de validité de 1 an à compter de la date de première utilisation. Cette carte est nominative, individuelle et incessible. Lors de sa venue sur le site, il suffit à l'utilisateur de badger au portique d'entrée. Le temps passé à l'intérieur se décompte à la minute. A la sortie de l'établissement, l'utilisateur doit badger sur le portique de sortie pour stopper le décompte de sa carte horaire.

Si le solde est inférieur à 30 minutes, l'accès à l'établissement ne sera pas possible. Lorsque la date de validité est dépassée ou que le solde est inférieur à 30 minutes, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. En cas de perte ou de vol, il convient de le signaler à l'accueil.

### **5- Carte famille et entrée unitaire famille**

Contre paiement d'une cotisation par famille et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remise à chaque membre de la famille (photos – taille photo d'identité et permettant de reconnaître la personne qui se présente avec la carte – nécessaires pour chaque membre de la famille). Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra bénéficier des tarifs carte famille pour les entrées unitaires piscines. Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

### **6- Carte 10 entrées et entrée unitaire Aquacycling**

L'Espace Aquatique de la Côtière – LILO propose des cours d'Aquacycling de 40 minutes (dirigés par une personne diplômée d'état) à l'unité ou en carte de 10 entrées. Les cours d'Aquacycling sont accessibles à partir de 18 ans à toute personne ayant une bonne condition physique et à partir de 16 ans si elle est accompagnée d'un membre de sa famille adulte qui pratique l'activité en même temps, sur présentation d'une pièce d'identité à l'accueil.

La carte a une durée de validité de 1 an à partir de la date d'achat.

Les réservations ne peuvent se faire qu'à l'accueil pour les personnes prenant un cours à l'unité et pour les personnes possédant une carte 10 entrées. Les entrées Aquacycling à l'unité et en carte ne donnent lieu à aucun remboursement. Les personnes ne pourront réserver que 2 cours maximum. Les annulations sont possibles par mail 48h à l'avance à l'adresse suivante : [142.hotesses@vert-marine.com](mailto:142.hotesses@vert-marine.com). En cas d'annulation le jour même du cours, faute de justificatif l'entrée sera décomptée. Toute personne ayant réservé un cours devra se présenter à l'accueil quelques minutes avant le début du cours pour annoncer sa présence et se voir remettre un bracelet de couleur correspondant à l'activité proposée. Sans ce bracelet au poignet, la personne se verra refusée l'accès à l'activité. La personne devra retirer son bracelet à la fin de son cours.

Dans le cas exceptionnel où l'Espace Aquatique de la Côtère – LILO serait contraint d'annuler une réservation, il s'engage à proposer une prestation équivalente à une date ultérieure. Le maître-nageur est susceptible d'interrompre la séance en cas de problème nécessitant obligatoirement sa présence.

#### **7- Abonnements PASS**

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Aqua'morning, PASS Aquaforme, PASS Wellness, PASS Liberté, PASS Fitness et PASS Gold. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats d'abonnement PASS.

#### **8- Carte cadeau**

La Carte Cadeau Vert Marine est une carte de type mono enseigne qui s'acquière et s'utilise dans les établissements gérés sous l'enseigne Vert Marine dont la liste est précisée sur le site internet [www.vert-marine.com/carte-carte-cadeau](http://www.vert-marine.com/carte-carte-cadeau). La carte cadeau peut être chargée d'un montant libre compris entre 10 et 250€. Elle n'est pas nominative et peut être offerte au bénéficiaire de son choix.

D'une validité de 12 mois à compter de la date d'activation, elle est utilisable exclusivement pour le paiement de produits et de services effectués dans tous les établissements gérés par Vert Marine. La carte cadeau est utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur et peut être complétée par tout autre moyen de paiement accepté par l'Espace Aquatique de la Côtère – LILO.

#### **9- Abonnement et entrée unitaire Bébés Nageurs**

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO propose des activités de bébés nageurs à l'unité, en abonnement trimestriel ou annuel. Les abonnements trimestriels ou annuels sont à place limitées à raison d'une séance fixe par semaine hors jours fériés. L'adhésion de l'activité bébés nageurs en abonnement implique l'utilisation d'un badge, et qui s'il est perdu ou volé peut être recréé. Les entrées unitaires de ces activités ne peuvent être vendues que si le cours n'est pas plein en abonnement.

L'accès à l'activité bébés nageurs s'entend pour l'accès au bassin d'apprentissage uniquement aux horaires définis par la direction de l'Espace Aquatique de la Côtère – LILO. Le tarif comprend l'entrée de l'enfant plus un maximum de deux adultes accompagnateurs dans l'eau qui se verront remettre, chacun, un bracelet de couleur correspondant à l'activité proposée. L'adhésion aux activités bébés nageurs en abonnement implique de fournir la photocopie du carnet de santé attestant des vaccinations de l'enfant. Les entrées unitaires de bébés nageurs ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. Les adultes accompagnateurs devront retirer leurs bracelets à la fin de leur cours.

#### **10- Abonnement école de natation, jardin aquatique et aquafun**

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants et les adultes en abonnement trimestriel ou annuel. Les abonnements trimestriels ou annuels sont à place limitées à raison d'une séance fixe par semaine hors jours fériés et hors vacances scolaires. L'adhésion à l'activité école de natation en abonnement implique l'utilisation d'un badge, et qui s'il est perdu ou volé peut être recréé. Les conditions générales de vente de cet abonnement sont indiquées dans le contrat d'abonnement remis avec le dossier d'inscription.

#### **11- Abonnement et entrée unitaire Prénatale**

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO propose une activité prénatale pour la préparation à l'accouchement, à l'unité ou en abonnement trimestriel. Les abonnements trimestriels sont à places limitées à raison d'une séance fixe par semaine. L'adhésion à la séance prénatale en abonnement implique l'utilisation d'un badge, et qui si il est perdu ou volé peut être recréé. Les entrées unitaires de séances prénatales ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. Les conditions générales de vente de cet abonnement sont indiquées dans le contrat d'abonnement remis avec le dossier d'inscription.

#### **12- Club Aquagym Vert-Marine**

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO propose des cours d'aquagym par le Club Aquagym Vert-Marine à l'unité, en abonnement trimestriel ou annuel. Les abonnements trimestriels ou annuels sont à places limitées à raison d'une séance fixe par semaine hors jours fériés. Les entrées unitaires d'aquagym ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. L'adhésion au Club Aquagym Vert-Marine en abonnement implique l'utilisation d'un badge, et qui s'il est perdu ou volé peut être recréé. Les conditions générales de vente de cet abonnement sont indiquées dans le contrat d'abonnement remis avec le dossier d'inscription.

#### **13- Cours particuliers de natation**

Les personnes désirant des cours particuliers de natation doivent s'acquitter d'un droit d'entrée à l'accueil du site. Les entrées pour leçons individuelles ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO n'assure ni la prise de rendez-vous, ni l'encaissement des cours qui sont gérés directement par l'éducateur diplômé d'état dans le cadre de son activité indépendante conventionnée.

Dans le cas exceptionnel où l'Espace Aquatique de la Côtère – LILO serait contraint d'annuler une réservation, le maître-nageur s'engage à proposer une prestation équivalente à une date ultérieure.

#### **14- Stages de natation**

L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO propose des stages de natation pour les enfants. Ces derniers sont à places limitées à raison de 5 séances fixes par semaine hors jours fériés. Les dates des stages de natation s'entendent à date fixe défini par la Direction de L'Espace Aquatique de la Côtère – LILO.

L'inscription au stage ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement la semaine choisie lors de l'inscription.

## **ESPACE BIEN-ETRE**

L'espace comprend une zone balnéothérapie avec deux saunas, un hammam et un bain à remous, une salle de soins du corps, une salle de lit hydromassant, un solarium intérieur, ainsi qu'une plage minérale et végétale extérieure. L'accès est libre à toute personne majeure, en bonne santé, sous réserve des places disponibles. Elle donne accès sans limite de temps pour la journée à l'ensemble de l'établissement (espace aquatique et espace Bien-Être).

L'espace forme propose aux usagers :

- Entrée unitaire
- Billetterie CE
- Carte 10 entrées lit hydromassant
- Carte 12 entrées Bien-Être
- Abonnements PASS : Aqua Morning, Aquaforme, Liberté, Wellness et Gold

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-dessous :

### **1- Entrée unitaire Bien-Être**

Il s'agit d'une entrée individuelle Espace Bien-Être. Les personnes souhaitant avoir accès à cet espace doivent s'acquitter du droit d'entrée, sur place à l'accueil du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. La personne se verra remettre un bracelet papier de couleur qui leur permettra de profiter de cet espace. La personne devra retirer son bracelet dans l'accueil à son départ

### **2- Carte 12 entrées Bien-Être**

La carte de 12 entrées Bien-Être a une durée de validité de 1 an à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Un passage par l'accueil sera obligatoire pour se voir remettre un bracelet papier de couleur qui leur permettra de profiter de cet espace. La personne devra retirer son bracelet dans l'accueil à son départ. En cas de perte ou de vol, il convient de le signaler à l'accueil.

### **3- Billetterie CE**

Seuls les comités d'entreprise ou assimilés peuvent prétendre à l'achat de billetterie CE. Il s'agit de commandes de carnet de billetterie en prévente, sur commande au tarif en vigueur. Les commandes de billetterie CE sont possibles uniquement par carnets de 25 ou 50 indivisibles faisant l'objet d'une facturation directe à l'organisme demandeur.

La personne devra passer à l'accueil pour remettre un bon d'échange qui lui permettra en retour d'accéder à l'espace Bien-Être. Un bracelet papier de couleur lui sera remis pour pouvoir profiter de cet espace. La personne devra retirer son bracelet dans l'accueil à son départ.

### **4- Abonnements PASS**

Les abonnements proposés avec la prestation Bien-Être sont les suivants : PASS Aqua'Morning, PASS Aquaforme, PASS Wellness, PASS Liberté et PASS Gold. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans le contrat d'abonnements PASS.

Les abonnés PASS pourront accéder à l'espace Bien-Être en passant par le portique et en utilisant leur carte magnétique. Ils devront être porteurs de leur bracelet en silicone tout le temps de présence dans l'établissement.

### **5- Carte 10 entrées lit hydromassant**

La carte de 10 entrées lit hydromassant a une durée de validité de 1 an à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Un passage par l'accueil sera obligatoire pour se voir remettre un bracelet papier de couleur qui leur permettra de profiter de cet espace. La personne devra retirer son bracelet dans l'accueil à son départ. En cas de perte ou de vol, il convient de le signaler à l'accueil.

## **ESPACE FITNESS & RPM**

L'espace comprend une salle de cours collectifs de RPM et de fitness, l'ensemble des cours sont encadrés. L'accès est libre à toute personne majeure, en bonne santé, sous réserve des places disponibles.

L'espace fitness et RPM propose aux usagers :

- Entrée unitaire
- Carte 20 entrées
- Carte 10 entrées
- Abonnements PASS Gold

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-dessous :

### **1- Entrée unitaire**

Il s'agit d'une entrée individuelle Fitness et RPM. Les personnes souhaitant avoir accès à cet espace doivent s'acquitter du droit d'entrée, sur place à l'accueil du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. La personne se verra remettre un bracelet papier de couleur qui leur permettra de profiter de cet espace. La personne devra retirer son bracelet dans l'accueil à son départ

### **2- Carte 10 et 20 entrées**

La carte de 10 et 20 entrées Fitness et RPM a une durée de validité de 1 an à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Un passage par l'accueil sera obligatoire pour se voir remettre un bracelet papier de couleur qui leur permettra de profiter de cet espace. La personne devra retirer son bracelet dans l'accueil à son départ. En cas de perte ou de vol, il convient de le signaler à l'accueil.

### **3- Abonnements PASS**

Les abonnements proposés avec la prestation Fitness et RPM sont les suivants : PASS Fitness, PASS Gold. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans le contrat d'abonnements PASS.